

Commission HU restreinte du 16 juin 2025

Date : 16 juin 2025

Rédacteur : Anaïs MARCOUILLER

Présents : Pr Jean-Christophe FRICAIN, Pr Bruno ELLA N'GUEMA, Dr Yves DELBOS, Dr François de BRONDEAU, Dr Mathilde FENELON, Dr Noëlie THEBAUD, Dr Jean-Christophe COUTANT, Dr François ROUZE L'ALZIT, Dr Pierre-Hadrien DECAUP, Pr Adrien NAVÉAU, Pr Sylvain CATROS,

Excusés, Absents : Dr Elise ARRIVE, Dr Cyril SEDARAT, Dr Olivia KEROUREDAN, Pr Elsa GAROT,

Informations générales

Monsieur Ella indique que s'est tenue la semaine dernière l'Assemblée générale des pôles où ont été présentés les différents projets. Il est prévu une visite de la CME par site, le Président va visiter les différents sites et rencontrer les chefs de services de manière conviviale, afin de présenter les problématiques spécifiques en termes d'équipement.

Monsieur Fricain déplore l'absence de PH en odontologie. C'est un problème de gestion historique, toutefois pour la création d'un PH il y a des considérations économiques. Cela peut se justifier par l'augmentation du nombre des étudiants et de fauteuils.

Monsieur Ella suggère que chaque chef de service présente ses besoins.

Validation du compte rendu du 24 mars 2025

Monsieur Fricain soumet la validation du compte rendu du 24 mars 2025 aux membres de la commission HU, qui l'approuvent à l'unanimité.

Projet NPO-2026

Aspiration centralisée / impact organisationnel

Monsieur Ella indique qu'il réside un problème concernant l'aspiration centralisée. Ils ont subtilement oublié cet équipement du projet médical initial. A la fin de la validation du projet par les services techniques, ils se sont aperçus que supprimer l'aspiration centralisée pour en faire une aspiration individualisée par cabinet coûterait plus cher. Ils voulaient une aspiration individualisée pour chaque cabinet car cela permettait de respecter les calendriers du fait de

l'injonction de l'ARS. Monsieur Fricain a été sollicité et son compte rendu a été remonté tel quel : la question était de retarder la livraison du service et pouvoir bénéficier de l'aspiration centralisée. C'est la solution qui a été actée. L'ARS est d'accord et nous aurons l'aspiration centralisée. C'est un coût financier supplémentaire qui n'est pas anodin. On pourrait disposer d'un technicien bio médical qui ne sera pas à la charge du pôle.

Comitologie

Monsieur Ella explique que la comitologie c'est l'organisation des comités de pilotages des projets de cet envergure. Cette réunion a eu lieu il y a 15 jours, où s'est constitué un groupe restreint pour veiller au calendrier constraint. Il y a un représentant par service dans ce groupe. On va recevoir le dossier 3D à analyser. Toute modification doit être mineure pour ne pas avoir de pénalités en repoussant la date de construction. La semaine dernière il y a eu des remontées conséquentes pour la MBD.

Acquisition appareil d'imagerie médicale

Monsieur Ella informe qu'il faut l'agrément de l'ASN. Le fait que les enseignants se forment en radioprotection remonte et permet au CHU de s'équiper et d'utiliser les appareils d'imagerie. Dans le pôle il y en a beaucoup qui ne sont pas à jour des formations obligatoires. La semaine dernière l'ASN a mis en demeure le CHU pour défaut de formation de ses agents en radioprotection. Le pôle MCBD est au top de la liste des mauvais élèves. Pour tous ceux qui sont praticiens attachés, les contrats seront rompus, et pour les titulaires qui ne l'auront pas fait d'ici la fin du mois, ils se verront refuser l'accès au matériel radio ou dans les services par la DAM.

Monsieur Ella espère qu'on pourra anticiper l'achat de ce matériel d'ici fin 2025.

Valorisation des actes (cotations)

Monsieur Ella explique qu'il faut trouver une stratégie pour que les étudiants arrivent à coter les actes, et bien les coter. Si les enseignants s'y mettent cela pourra se faire. La question est de savoir si on intègre ces cotations dans la validation des stages. La cadre administrative peut exporter qui n'a pas fait la cotation des actes. Il pose la question si cela peut être pris en compte du côté universitaire.

Monsieur Fricain indique que cela peut être pris en compte dans la validation des étudiants, mais il faut que le système soit vraiment fiable, et que chaque étudiant soit prévenu que la cotation sera prise en compte pour la validation. Il faut réfléchir à un seuil à partir duquel l'étudiant ne sera pas validé.

Monsieur Fricain informe qu'au vu des discussions le plus important est l'ouverture de la régie sur une grande plage horaires sur le nouveau bâtiment. Est-ce que cela vaut le coût de modifier la validation maintenant ou de voir sur le nouveau site avec la régie ?

Monsieur Catros explique qu'il y a un problème d'actes mal côtés et que les étudiants ne restent pas dans le service et ne prennent pas plus de patients.

Monsieur Ella informe que la question de la régie est traitée par les ressources humaines. Mais il y a aussi le facteur étudiant. Il faut vérifier s'il a bien côté et là c'est l'enseignant qui doit effectuer cette vérification.

Monsieur Fricain explique que si l'on souhaite mettre une coercition sur les étudiants il faut qu'elle soit juste et la même pour tous.

Monsieur Ella suggère d'encourager les étudiants à bien coter. Si les enseignants tiennent les étudiants à la main, ils exécutent. La validation si elle est assujettie à cet acte-là, on peut la différer, tout comme les quotas d'actes. Mais ce sera plus facile de vérifier étant donnée l'organisation en service.

Organisation MBD

Monsieur Ella poursuit par indiquer que l'organisation est claire pour la chirurgie orale et pour l'ODF ; mais qu'il faut commencer à réfléchir sur la MBD. Nous sommes organisés en 3 services de MBD, et on va se retrouver dans un même local. Soit ces trois services seront fondus en un seul service MBD avec des départements, soit on garde les trois services mais cela paraît plus difficile en termes de budgets. Cela sera important dans la compartimentation des cabinets. Cela ne va pas impacter l'architecture mais peut-être la répartition des fauteuils. Il indique que les urgences seront une unité médicale à part.

Monsieur Fricain exprime que pour lui laisser trois services de MBD n'a pas de sens sur un même lieu. Le fait de laisser trois services MBD va mettre de la concurrence. Le plus judicieux pour lui serait d'avoir un seul service MBD avec des unités médicales.

Organisation parcours patient entre services

Monsieur Catros propose d'organiser le parcours patient entre services, avec la mise en place de réunions entre la chirurgie orale et les autres services. Cela serait très important afin d'éviter les dispersions. Il faudra qu'il y ait un service de chirurgie et amener le patient dans ce service, pour le ramener ensuite dans le service de MBD.

Monsieur Catros indique que des discussions se tiendront à partir de la rentrée, et il faudrait des interlocuteurs en MBD pour ce point-là. Pour débuter on peut organiser des discussions avec les chefs de services et courant d'année avoir des interlocuteurs privilégiés.

Visibilité de l'activité des praticiens du pôle MCBD dans d'autres pôles CHU

Monsieur Ella explique que l'activité des praticiens du pôle MCBD sera regardée de très près. Il existe deux façons d'avoir une activité dans un pôle qui n'est pas le nôtre : soit l'activité est tracée pour le pôle (potentiellement valorisable sur le plan financier) soit la cotation des actes reste dans notre pôle. Les finances peuvent être réaffectées en fonction des actes faits. Il faut renseigner où vous intervenez et sur quoi hors du pôle, et informer la cadre administrative du pôle.

Monsieur Catros indique que dans chaque service on peut aussi identifier les personnes qui vont faire des vacations ailleurs. Il semble étonné qu'on puisse récupérer des finances sur cela. On récupère l'activité mais récupérer des finances c'est étonnant.

Monsieur Ella explique que cela va dans le sens de l'optimisation. Il informe que les enseignants recevront un mail et que cela sera remonté aux services. Il faudra répondre à titre individuel.

Questions diverses

Monsieur Ella suggère de continuer à réfléchir sur le nom du site. Les chefs de services ont reçu un mail pour discuter dans les services.

Monsieur Naveau propose de lancer une enquête auprès des étudiants pour donner des propositions de noms pour le service.

Monsieur Ella indique qu'il faudrait que cela soit parlant pour le grand public.

Monsieur Delbos appelle à la vigilance afin qu'il n'y ait pas de confusion avec des centres dentaires.